

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 6 février 2018

## PLAN « TEMPS FROID » DÉCLENCHÉ DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER

Catherine FERRIER, Préfète du Cher, vient de placer le département du Cher en vigilance « temps froid » en raison du bulletin de Météo-France qui annonce des **températures ressenties (TR) négatives** :

- ce mardi 6 février 2018 : -5° le matin et -3° l'après-midi
- mercredi 7 février 2018 : -5° le matin et -3° l'après-midi
- jeudi 8 février 2018 : -7° le matin et +1° l'après-midi

Les conditions de déclenchement du plan « Temps froid » sont réunies.

Des places supplémentaires d'hébergement d'urgence sont mobilisées pour faire face à ces circonstances météorologiques particulières, en plus des 136 déjà existantes.

Les maraudes sont intensifiées.

Une équipe mobile est mobilisable pour prendre en charge une personne en tous points du département.

Les maires ont également été mis en alerte afin de signaler toute personne à la rue et renforcer le cas échéant, les dispositifs dédiés.

**Ces températures négatives justifient une vigilance accrue de tous pour que personne ne dorme à la rue. Vous êtes invités à signaler toute personne sans domicile fixe au 115 (numéro d'appel gratuit).**

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher